



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Stratégie de sortie du confinement

Question au Gouvernement n° 2864

Texte de la question

STRATÉGIE DE SORTIE DU CONFINEMENT

M. le président. La parole est à M. François Pupponi.

M. François Pupponi. Je partage tout à fait votre avis, monsieur le Premier ministre : nous devons organiser les choses. Mais il est urgent de le faire : le 11 mai arrivera dans un peu plus de trois semaines. D'ici là, nous devons évidemment savoir comment nous organiser dans les territoires.

Pour prendre un exemple très précis, si certaines écoles rouvrent le lundi 11 mai – ce que nous souhaitons tous –, les parents d'élèves qui accompagneront les enfants devront eux-mêmes disposer d'un masque pour se protéger, puisqu'ils se rendront tous devant l'école à la même heure, en groupe, comme ils le font habituellement chaque matin et chaque soir. De nombreuses questions d'ordre pratique se posent, et nous devons être capables d'y apporter rapidement des réponses.

De la même façon, le Président de la République a annoncé hier que certains commerces pourraient rouvrir le 11 mai. Nous devons savoir comment ces commerçants et leurs employés pourront procéder à ces réouvertures, et dans quelles conditions.

Je veux aussi interpellier le ministre des solidarités et de la santé sur les tests. Le Président de la République a évoqué des tests destinés aux Français présentant des symptômes. Il ne parlait donc pas des tests sérologiques. Il faut apporter une précision sur ce point, car on ne saurait envisager le déconfinement de nos concitoyens sans mobiliser les deux batteries de tests, c'est-à-dire à la fois ceux qui permettent de savoir si une personne est malade et les tests sérologiques, qui permettent de savoir si elle l'a été. Le fait que le Président de la République n'ait évoqué qu'un type de tests nous inquiète un peu.

Outre la question des tests, le discours du Président m'a inspiré un seul regret : s'il a beaucoup parlé des maires, il a semblé oublier les présidents des conseils départementaux et régionaux, qui se sont montrés exemplaires durant cette période et dont nous aurons besoin pour sortir vainqueurs de ce combat.

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. J'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer sur la question des tests. Le Président de la République a raison d'insister sur la nécessité de tester toute personne symptomatique par PCR – il s'agit du test au cours duquel un prélèvement par écouvillon est effectué puis transmis au laboratoire. Nous devons effectivement savoir si toute personne présentant des symptômes est malade et donc susceptible de contaminer d'autres personnes, afin de l'isoler si elle est testée positive au virus. Nous procédions déjà ainsi au stade 1 de l'épidémie ; il n'y a là rien de nouveau.

Il y a un élément nouveau, en revanche : la recherche ayant progressé, nous disposerons de tests sérologiques, qui apporteront un autre type de réponse. Comme vous le soulignez justement, si une personne présente des symptômes, elle n'a pas besoin d'un test sérologique, mais bien d'un test permettant de savoir si elle est porteuse du virus et est donc contagieuse.

Les choses s'organisent. Aucun pays n'est en avance par rapport à nous, tout simplement parce que les tests sérologiques – pour ne citer que cet exemple – n'existaient nulle part. Ceux qui étaient développés étaient encore au stade expérimental. Des entreprises se sont d'ailleurs hâtées d'en commercialiser, mais les pays acheteurs ont hélas constaté qu'ils ne répondaient pas au critère de spécificité ou au critère de sensibilité requis, voire qu'ils ne satisfaisaient aucun des deux critères.

Vous avez raison de souligner le rôle majeur des élus locaux, qu'il s'agisse des maires ou des présidents de département. J'ai eu, plus qu'à mon tour, l'occasion de saluer l'action du président de l'Association des départements de France, Dominique Bussereau, qui nous accompagne par exemple dans la stratégie de dépistage systématique dans les EHPAD – établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes – dès la première suspicion de cas.

Il est normal de nous appuyer sur les collectivités locales, comme il était normal d'aider les régions qui, après avoir fait des commandes de masques ou d'autres matériels de protection à l'étranger – notamment en Chine –, rencontraient d'importantes difficultés pour acheminer ce matériel. Chaque fois que nous avons été sollicités, les services diplomatiques ou chargés des transports ont répondu présents – mon collègue Jean-Baptiste Djebbari, secrétaire d'État chargé des transports, pourrait en témoigner – pour accompagner les élus locaux dans leur démarche d'importation de matériel sur le territoire national. L'unité nationale se constate aussi dans ce cadre.

Données clés

Auteur : [M. François Pupponi](#)

Circonscription : Val-d'Oise (8^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2864

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 avril 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [15 avril 2020](#)